



INFORMATION DES PATIENTS AVANT ALCOOLISATION SEPTALE

Vous êtes actuellement porteur d'une cardiopathie hypertrophique. Cette maladie d'origine génétique est responsable d'un épaissement de votre muscle cardiaque qui gêne l'expulsion du sang vers vos organes périphériques (cerveau, rein,

Les conséquences de cette affection sont essentiellement l'essoufflement progressivement croissant, les douleurs thoraciques ou encore les malaises pouvant aller jusqu'au décès.

Le traitement de cette maladie est toujours dans un premier temps médical. Lorsque ce dernier est insuffisant d'autres alternatives sont envisageables.

La chirurgie cardiaque a été longtemps utilisée, et depuis une dizaine d'année l'alcoolisation septale se pose comme une alternative moins invasive.

En quoi cela consiste ?

L'intervention est réalisée sous anesthésie locale. Une sonde de 2 mm de diamètre est introduite par l'artère fémorale ou radiale.

Par cette voie nous allons placer un ballonnet gonflable au niveau d'une branche septale (branche d'une de vos artères coronaires irriguant la zone trop épaisse).

Sous contrôle échographique, nous injectons à travers ce ballonnet dans cette petite artère 2 à 3 ml d'alcool pur en quelques minutes.

Ceci va entraîner un infarctus thérapeutique, qui va permettre de diminuer l'épaississement de votre muscle cardiaque et ainsi diminuer l'obstruction qui gêne le fonctionnement de votre cœur.

Quels sont les bénéfices ?

La procédure est moins traumatisante pour vous que l'acte chirurgical.

L'examen se fait sans anesthésie générale.

Selon la littérature, cette intervention permet dans un grand nombre de cas d'améliorer votre état et surtout votre essoufflement.

Quels sont les risques ?

D'après la littérature :

- les risques vitaux opératoires et hospitaliers sont d'environ 1 % (décès, complication mécanique de l'infarctus....)
- risque de bloc auriculo ventriculaire justifiant l'implantation d'un stimulateur cardiaque définitif dans 5 à 15 % des cas

Lorsque le risque de survenue d'un bloc auriculo-ventriculaire est accru, la procédure est réalisée sous le contrôle d'une sonde de stimulation placée temporairement dans votre ventricule droit.

Durée de votre séjour :

Après votre examen vous serez admis aux soins intensifs de cardiologie pour 72 heures.
Vous serez ensuite admis en hospitalisation simple pour 2 à 4 jours.
Un enregistrement holter sera effectué au 5^{ème} jour. Sa normalité permettra d'envisager votre sortie.

Dans la mesure du possible un contrôle par IRM (Résonance Magnétique Nucléaire) sera effectué avant et après l'alcoolisation afin de confirmer avec précision la zone alcoolisée. Cet examen est contre-indiqué en cas de Pace-Maker).

Cette technique vous est proposée par le corps médical qui estime que le rapport bénéfice sur risque est en faveur de l'alcoolisation septale et qu'elle peut améliorer votre état de santé actuel.

Nous restons à votre disposition pour en discuter avec vous et votre famille.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ECLAIRE DU PATIENT

Je reconnais que la nature de l'alcoolisation septale, ses avantages et ses risques m'ont été expliqués en termes que j'ai compris et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

Cette attestation ne constitue pas une décharge de la responsabilité de l'équipe médicale qui me prend en charge.

Je soussigné, M _____ déclare avoir pris connaissance de l'information destinée au patient.

J'ai bien noté qu'en cas de problème je pourrais joindre un médecin au 01.60.13.46.02

Nom du patient :

Date :

Signature :

Fait en deux exemplaires dont un remis au patient et l'autre conservé dans le dossier